Communiqué de presse

Le 5 novembre 2026

La Région Normandie lance un appel à projets « Normandie Agri Clim'Adapt - Osons l'adaptation »
600 000 € pour accompagner les agriculteurs face au changement climatique

Face à la multiplication des épisodes climatiques extrêmes qui impactent déjà les exploitations agricoles normandes, la Région Normandie lance un nouvel appel à candidatures intitulé « Normandie Agri Clim'Adapt - Osons l'adaptation ». Doté d'une enveloppe globale de 600 000 euros, ce dispositif a pour but d'accompagner concrètement les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques et de leurs systèmes de production aux évolutions climatiques.

Les récents épisodes de sécheresse, de canicule, d'inondation, de grêle ou encore de gel tardif ont démontré la vulnérabilité croissante de l'agriculture normande face aux dérèglements climatiques. Ces phénomènes ont déjà des conséquences directes sur les rendements, la production animale, la disponibilité de la ressource en eau et, plus largement, sur l'équilibre économique des exploitations.

Dans le cadre de sa politique agricole 2023-2027, la Région Normandie souhaite soutenir les agriculteurs dans la mise en œuvre de solutions concrètes leur permettant de renforcer la résilience de leurs exploitations tout en préparant l'avenir des filières agricoles régionales.

Une démarche collective au service de l'adaptation
L'appel à candidatures repose sur la constitution de groupes de 5 à 10 agriculteurs, accompagnés par une structure animatrice, autour d'une problématique commune. L'objectif est que chaque agriculteur construise son plan d'action à réaliser sur son exploitation et partage son expérience au travers du groupe.

Les thématiques abordées pourront notamment concerner :
- l'adaptation des élevages aux sécheresses et aux fortes chaleurs ;
- la diversification des productions agricoles ;
- l'introduction de nouvelles espèces ou variétés plus résistantes ;
- la gestion et la sécurisation de la ressource en eau ;
- l'amélioration du confort animal ;
- l'évolution des systèmes agricoles pour anticiper les conditions climatiques de demain.

Une aide forfaitaire de 5 000 € par exploitation
Chaque exploitation retenue bénéficiera d'une aide régionale forfaitaire de 5 000 euros, destinée à soutenir la construction et la mise en œuvre d'un plan d'adaptation sur deux ans.

Cette aide permettra de prendre en compte :

- le temps consacré au déploiement du plan d'action ;
- les coûts liés à certaines dépenses nécessaires à l'expérimentation des solutions retenues.

L'aide sera versée en deux temps :
- 50 % à la présentation du plan d'action ;
- 50 % après deux années d'expérimentation, sur la base d'un bilan des actions réalisées.

Au total, jusqu'à 120 exploitations agricoles normandes pourront être accompagnées dans le cadre de ce programme.

Une ambition régionale : agir, partager et diffuser
Au-delà de l'accompagnement individuel, « Normandie Agri Clim'Adapt » vise à constituer un réseau d'exploitations capables de produire des références techniques et économiques utiles à l'ensemble du monde agricole normand.

Les enseignements tirés des projets alimenteront notamment la stratégie régionale d'adaptation au changement climatique et viendront renforcer les actions déjà engagées par la Région pour accompagner la transition et la résilience des filières agricoles.

Hervé Morin, Président de la Région Normandie
« Les agriculteurs normands sont aujourd'hui en première ligne face aux conséquences du changement climatique. Avec Normandie Agri Clim'Adapt, la Région choisit d'agir concrètement à leurs côtés pour accompagner la mise en œuvre de solutions d'adaptation, favoriser le partage d'expériences et accélérer l'adaptation de notre agriculture. Il s'agit à la fois de préserver la compétitivité de nos exploitations et de préparer l'agriculture normande aux défis de demain. »

Calendrier
- **Ouverture de l'appel à candidatures : 16 novembre 2026**
- **Clôture des candidatures : 16 janvier 2027**
- **Sélection des projets : printemps 2027**
- **Déploiement des plans d'action : 2027-2028**
- **Restitution des résultats : 2029**
- **Budget total du dispositif : 600 000 €**

Informations pratiques
Les candidatures devront être déposées par une structure accompagnatrice porteuse d'un projet collectif associant des exploitations agricoles normandes volontaires.

Date limite de dépôt des candidatures : 16 janvier 2027 - transition-agricole@normandie.fr

Contact presse :
Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr